

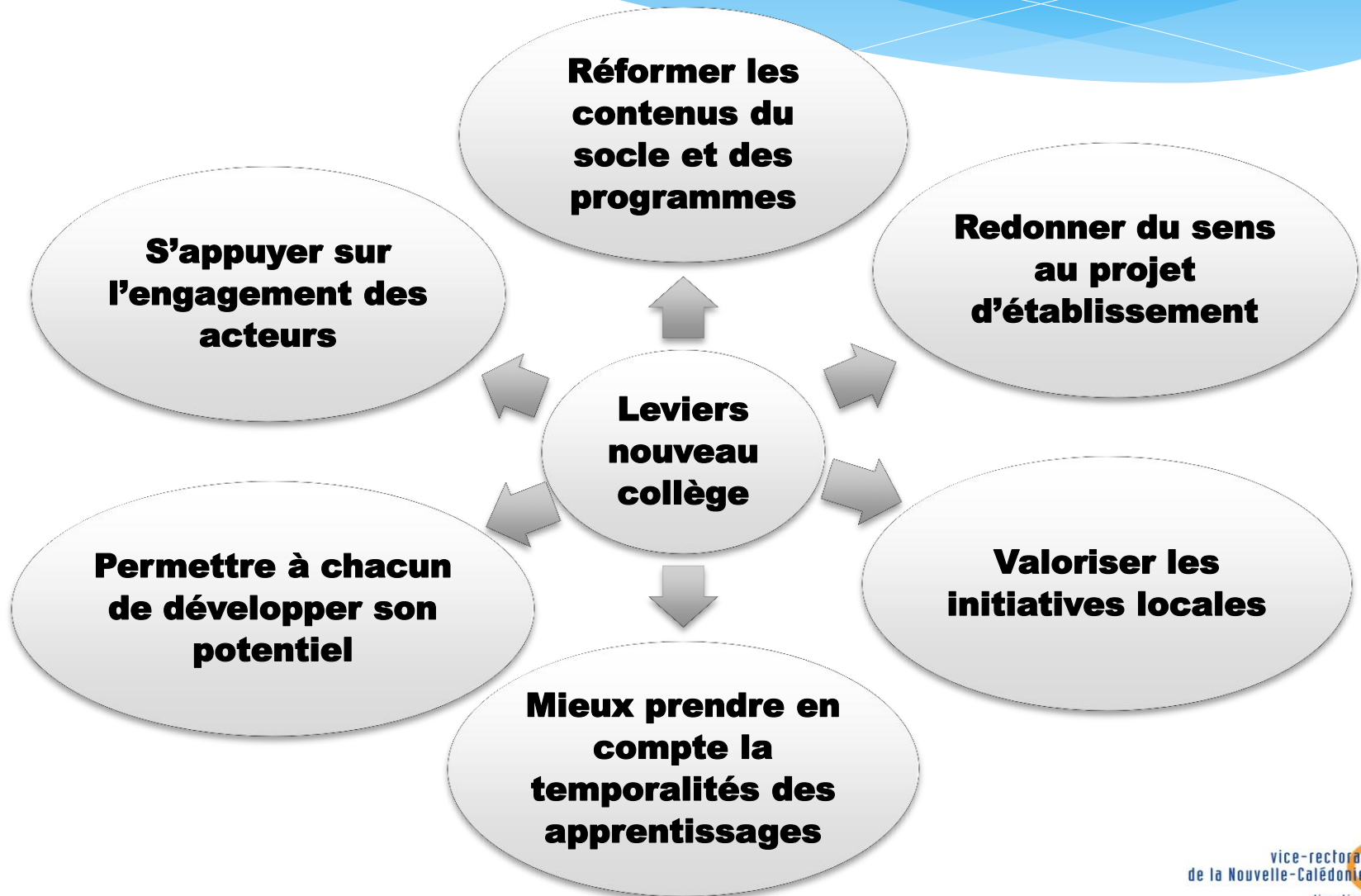


Adaptation et contextualisation de la réforme du collège

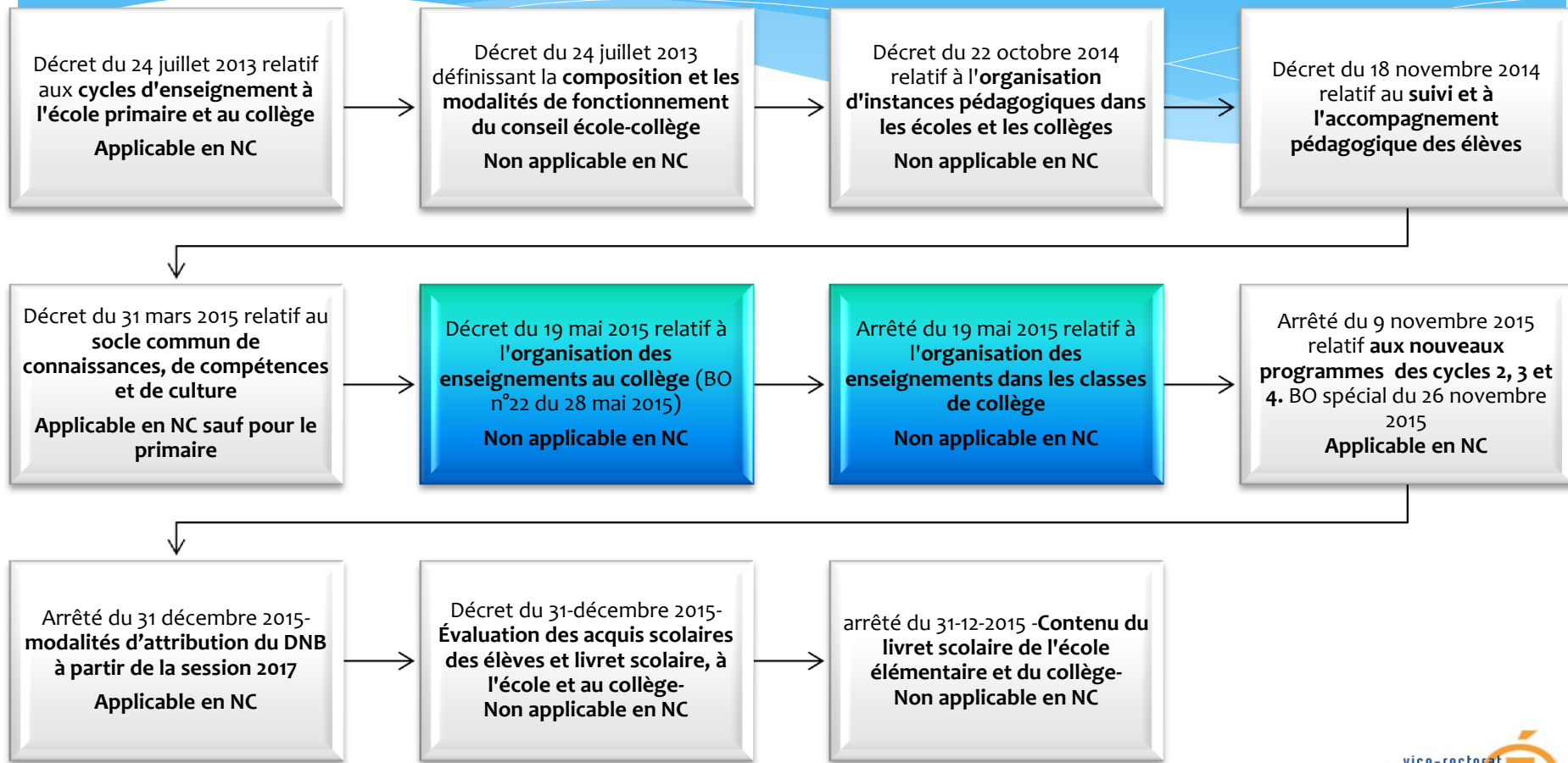
Nouvelle-Calédonie



LES LEVIERS DE LA RÉFORME DU COLLÈGE



LA RÉFORME EN MÉTROPOLE, LES TEXTES OFFICIELS



LE PROJET ÉDUCATIF DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

1° Les axes transversaux

Développer l'identité de l'Ecole calédonienne

- Enseignement obligatoire des éléments fondamentaux de la culture kanak Offre d'enseignement en langue kanak Un parcours civique obligatoire qui forme aux valeurs et aux pratiques de la citoyenneté

Considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous

- « *La diversité des publics impose de construire un parcours individuel de formation et d'orientation pour chaque élève, en fonction de ses besoins et de ses capacités. Ces parcours permettent la validation progressive des compétences et des connaissances et visent la réussite et l'épanouissement des élèves à travers une continuité pédagogique adaptée à leurs capacités.* »

Ancrer l'Ecole dans son environnement

- *La Nouvelle-Calédonie promeut un climat de confiance au sein d'une école calédonienne bienveillante et inclusive, elle favorise le développement des activités physiques et sportives au bénéfice du développement des élèves. L'Ecole de la Nouvelle Calédonie participe tout au long de la scolarité de l'enfant à l'éducation à la santé et au développement durable. Elle favorise également l'appropriation, par les élèves, d'une culture scientifique qui leur permet de mieux appréhender la complexité du monde.*

Ouvrir l'Ecole sur la région Océanie et sur le monde

- *La Nouvelle-Calédonie favorise l'adaptation permanente de l'Ecole pour répondre aux défis qu'imposent la mondialisation et les évolutions technologiques. Dans un souci d'adaptation aux contextes régional et international, la Nouvelle-Calédonie valorise et accompagne les expérimentations éducatives et pédagogiques. Elle favorise l'enseignement des langues, et notamment de l'anglais, et développe des partenariats avec le monde du travail, notamment en encourageant la mobilité des élèves et des personnels.*

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

- Pour l'école élémentaire: « assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux et des compétences de base en lecture, écriture et calcul » ;
- Pour le collège « assurer la consolidation des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux... »
- L'objectif fixé par ailleurs au collège par le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie est de « favoriser la réussite de tous au diplôme national du brevet et de réduire les écarts de réussite au diplôme national du brevet, quel que soit le lieu de scolarisation des élèves. »

2° Les objectifs et missions de l'école élémentaire et du collège



- L'article 3 du titre II de la délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) réaffirme l'autonomie pédagogique et éducative des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie : « Les EPENC disposent, en matière pédagogique et éducative, d'une autonomie pour adapter l'action éducative, compte tenu des caractéristiques et de l'environnement de l'établissement. »

3° Une plus grande autonomie des établissements





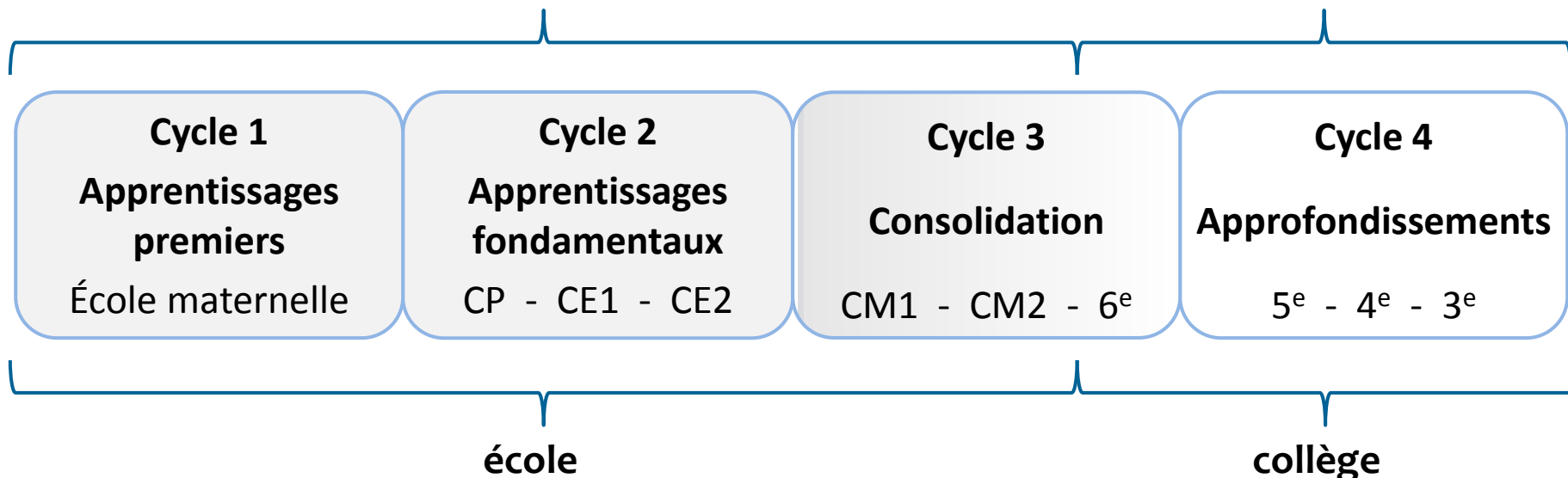
Un collège plus autonome dans son action pédagogique

L'unicité d'un cadrage fort

Les nouveaux cycles en NC

rentrée 2018 ?

rentrée 2018



Tous les niveaux, de la 6^e à la 3^e, passent dans les nouveaux cycles à la rentrée 2018.

Le cycle 3 est à cheval sur école et collège (articulation plus forte avec le 1^{er} degré, renforcement des travaux en équipe interdegré et de l'accompagnement et du suivi des élèves de l'école au collège).

Les niveaux concernant l'école primaire et la maternelle devraient intégrer les nouveaux cycles à la rentrée 2018

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux

2. Les méthodes et outils pour apprendre

1. Les langages pour penser et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

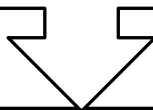
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

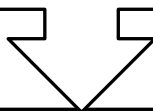
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

LES NOUVEAUX PROGRAMMES EN NC

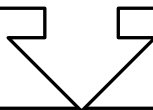
Les programmes sont davantage « **soclés** » : le travail dans le cadre de ces programmes doit permettre l'acquisition du socle commun.



Les programmes de **cycle** sont **curriculaires et définissent les attendus en fin de cycle** : il revient donc aux équipes de choisir les progressions sur les 3 années de chaque cycle sauf pour l'histoire géographique où les programmes sont encore définis par niveaux.



Les progressions des programmes du **cycle 3**, à cheval sur l'école et le collège, devront faire l'objet d'une réflexion entre les équipes interdegrés des écoles de secteur du collège.

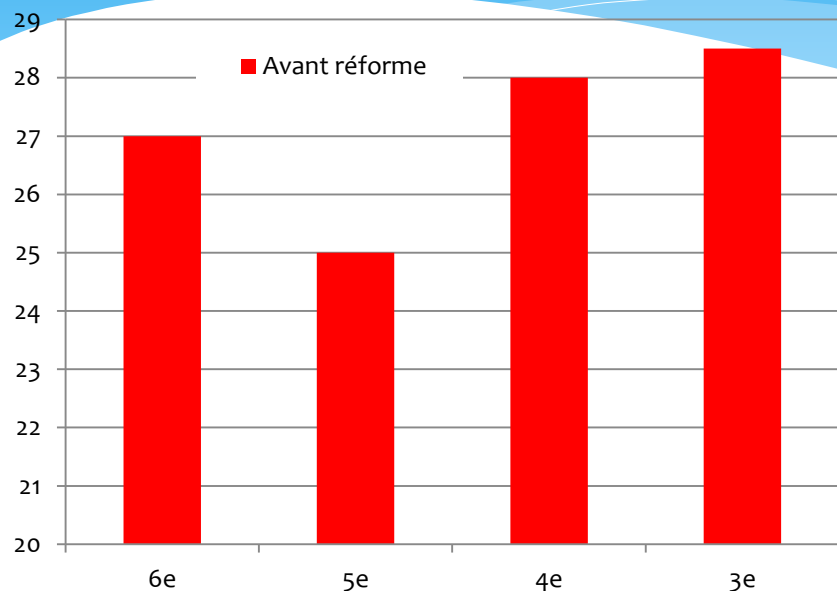


Une attention particulière est apportée au cycle 3 car les programmes du primaire sont de la compétence de la Nouvelle Calédonie. Des travaux sont donc en cours pour l'adaptation des programmes de ce cycle en particulier pour l'histoire géographique, EMC, SVT.

Les nouvelles grilles horaires

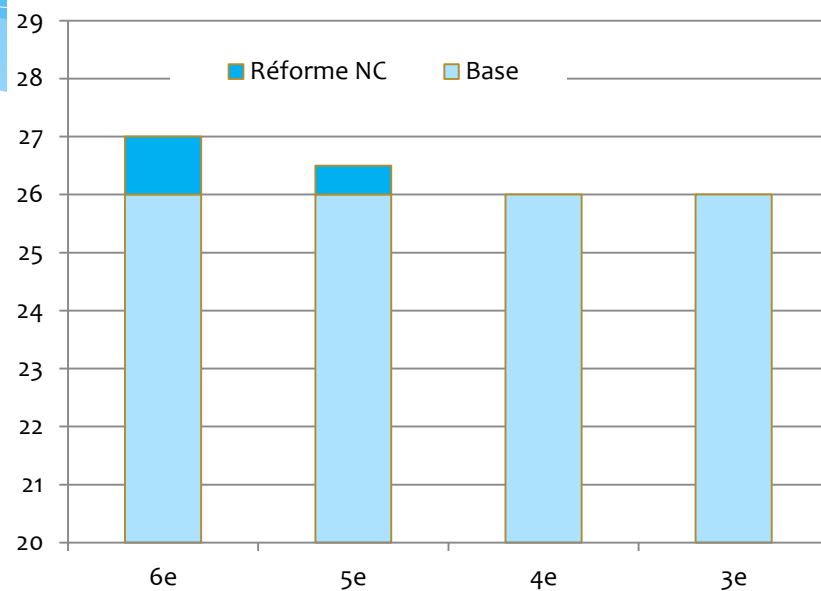
Répartition globale

Une meilleure répartition sur les années :



Les horaires du collège avant 2018

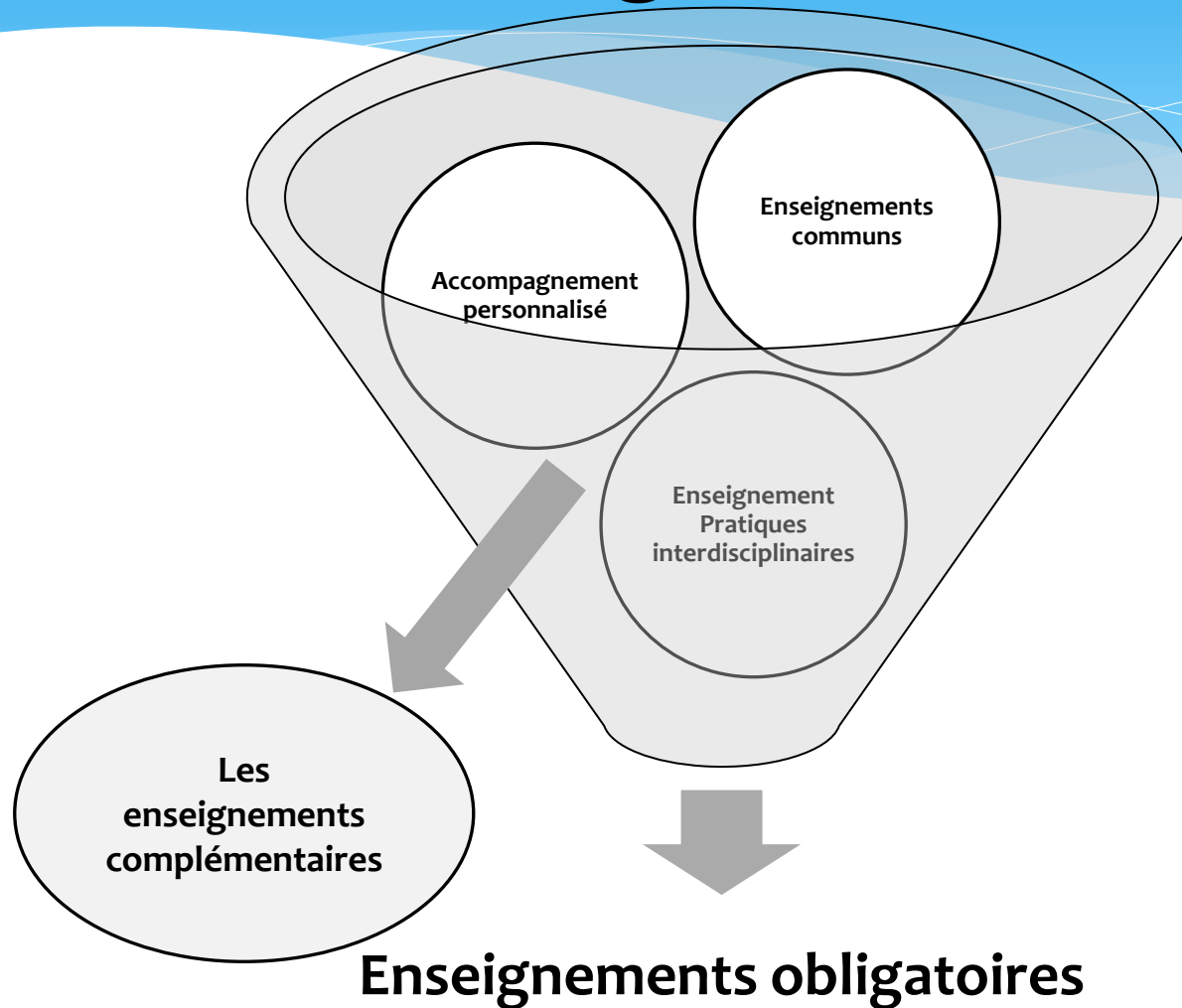
Horaires élèves hebdomadaires hors enseignements optionnels



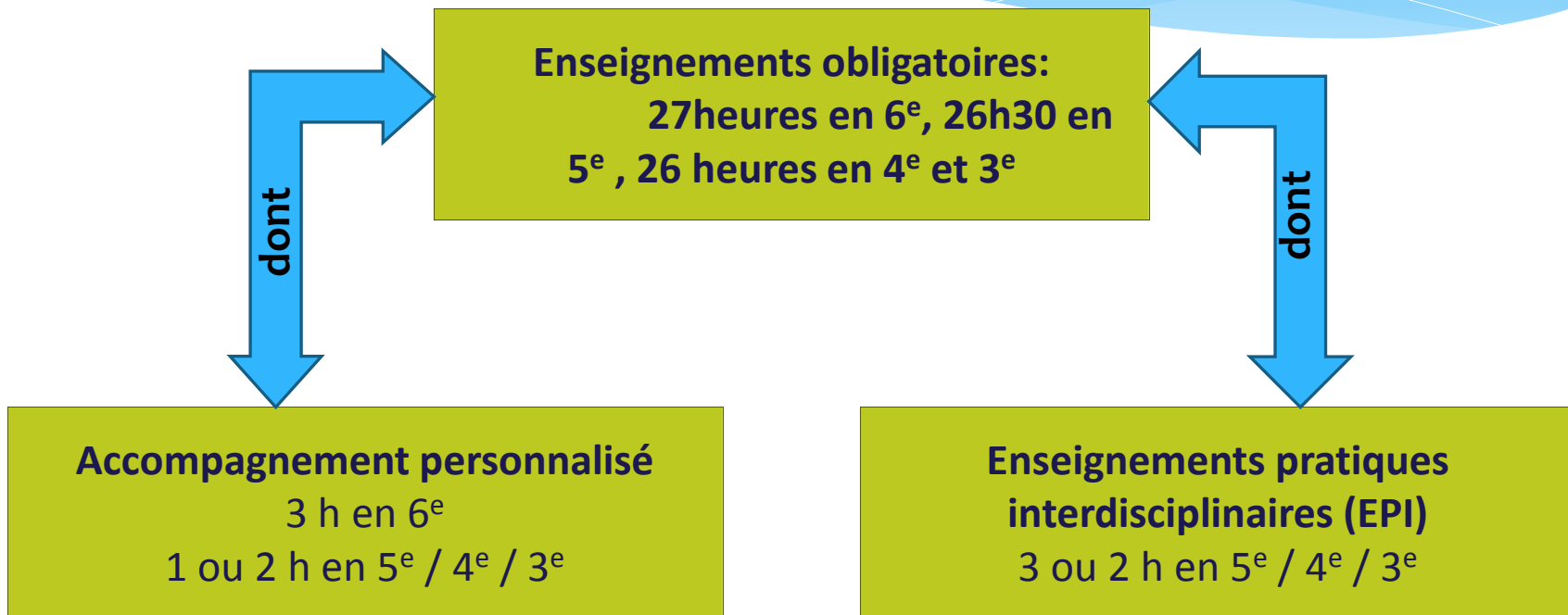
Les horaires du collège à partir de 2018

Horaires élèves hebdomadaires hors enseignements de complément

Trois types d'enseignements obligatoires



LES ENSEIGNEMENTS obligatoires : COMMUNS et COMPLÉMENTAIRES



Enseignements complémentaires
3 h hebdomadaires en 6^e et 4 h hebdomadaires en 5^e, 4^e et 3^e

L'arrêté sur l'organisation des enseignements

La circulaire sur l'organisation des enseignements

La délibération sur le collège de la NC

Pour les LV2: espagnol, japonais, chinois, allemand, italien

Pour les langues du pays : Ajië, Paicî, Nengone, Drehu

enseignements obligatoires intégrés dans les horaires disciplinaires

Heures intégrées dans le thème d'EPI obligatoire « Fondamentaux de la culture kanak »

Dont 4h d'AP et EPI

Les sciences expérimentales et la technologie en 6^e ont 4h communes.

La deuxième langue vivante est enseignée dès la 5^e.

Une heure de plus est attribuée en français et en mathématiques par rapport aux horaires de collège en métropole.

En 6^e les élèves bénéficient de 18h d'enseignement des fondamentaux de la culture kanak sur l'année et en cycle 4 celles-ci sont intégrées dans l'EPI

Dont 3h d'AP

HORAIRES ELEVES REFORME SCHEMA NOUVELLE-CALÉDONIE

	6ème	5ème	4ème	3ème	de la 6ème à la 3ème
français	5,5	5	4	4	18,5
maths	4,5	4	3,5	4	16
LV1- Anglais	3,5	3	3,5	3	13
LV2 étrangère ou langues du pays		2	2,5	2	6,5
Histoire géo. EMC	3	3	3	3,5	12,5
SVT		1,5	1,5	1,5	17,5
techno	4	1,5	1,5	1,5	
SPC		1,5	1,5	1,5	
arts plastiques	1	1	1	1	4
musique	1	1	1	1	4
EPS	4	3	3	3	13
culture kanak	0,5	0,5*	0,5*	0,5*	2*
total enseignements obligatoires	27	26,5	26	26	105,5

Organisation du temps scolaire des élèves

La semaine

Le volume horaire peut être modulé dans le respect :

- du volume horaire global dû à chaque discipline pour la durée du cycle
- du volume horaire global annuel des enseignements obligatoires dû à chaque élève
- des obligations réglementaires de service pour les enseignants

Le cycle

Toutes les disciplines doivent être enseignées chaque année du cycle

Les modulations horaires hebdomadaires sont fixées pour la durée du cycle

La répartition du volume horaire est identique pour tous les élèves d'un même niveau

Un collège plus autonome dans son action pédagogique

Le renforcement de la capacité d'action des acteurs du terrain



Le renforcement de la capacité d'action des acteurs du terrain

Les enseignements complémentaires



LES ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé est **généralisé** à tous les niveaux :

- **3 h par semaine en classe de sixième ;**
- **1 à 2 h par semaine à chaque niveau du cycle 4.**

Tous les élèves sont concernés, avec un **même nombre d'heures** pour tous les élèves d'un même niveau de classe.

- Il s'agit d'aider chaque élève à **ne plus avoir besoin d'aide** en prenant en compte ses **acquis** d'élève et son **potentiel** propre pour le mettre en action dans un contexte interactif.

L'AP **s'appuie sur la discipline** de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis, faire de la méthodologie, du tutorat entre élèves...

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires

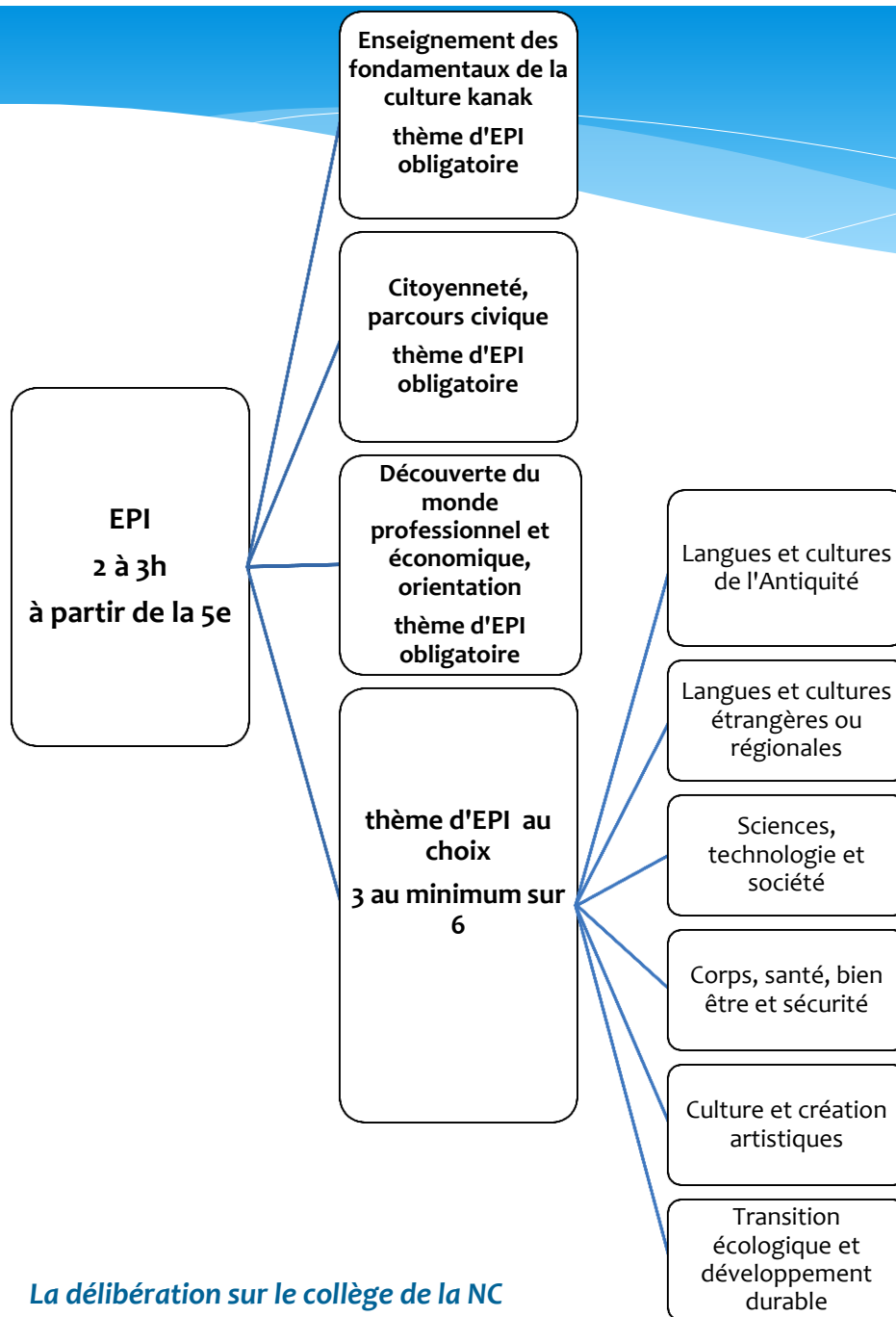
Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent **tous les élèves**, à raison de 2 ou 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe).

Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

Les EPI s'appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.

Ils contribuent à la mise en œuvre des **parcours des élèves (civique, orientation, éducation artistique et culturelle, santé)**.

Les Enseignements pratiques interdisciplinaires en NC



Les thèmes des EPI correspondent aux **grands enjeux de la société actuelle**, et aux **objectifs du PENC**, c'est pourquoi leur intitulé est parfois modifié et certains sont obligatoires

Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 9 thématiques** sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer *a priori*.

Trois thèmes d'EPI sont obligatoires et six thèmes sont au choix

Le renforcement de la capacité d'action des acteurs du terrain

L'organisation des enseignements



LA DOTATION HORAIRE SUPPLÉMENTAIRE

**Dotation horaire pour les enseignements obligatoires :
27h en 6^e, 26,5h en 5^e, 26 h hebdomadaires en 4^e et 3^e**



**Dotation horaire supplémentaire :
3 h hebdomadaires multipliées par le nombre de divisions (3h à la rentrée 2018)**

Une attribution globale à répartir par niveau

Groupes à effectif réduit

Interventions conjointes

Enseignement de complément aux EPI langues et culture de l'Antiquité / étrangères/ et kanak

L'arrêté sur l'organisation des enseignements

La circulaire sur l'organisation des enseignements

La délibération sur le collège de la NC

L'organisation des enseignements: la responsabilité des établissements

Article 5 de la délibération n°213 du 29 décembre 2016.

Dans les établissements publics de la Nouvelle-Calédonie, **le conseil pédagogique** est consulté sur la préparation de l'organisation des enseignements ; l'organisation des enseignements est fixée par le conseil d'administration, après avis du conseil pédagogique et conformément au projet d'établissement ;

Dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, l'organisation des enseignements est fixée par le directeur en concertation avec les professeurs.

Les enseignements de complément en NC



**Enseignements de
Complément
1h en 5e, 2h en 4e et 3e**

**Langues (et culture)
kanak et/ou océaniques**

**Langues et cultures
étrangères**

**Langues et culture de
l'Antiquité (latin , grec)**





Trois focus

Le nouveau cycle 3
La maîtrise des langages
Le nouveau DNB

Focus 1 : le nouveau cycle 3

Une cohérence au service du pédagogique

Les nouveaux programmes

- En 3 ans CM1-CM2-6^{ème}
- Une évaluation positive

La progressivité des apprentissages

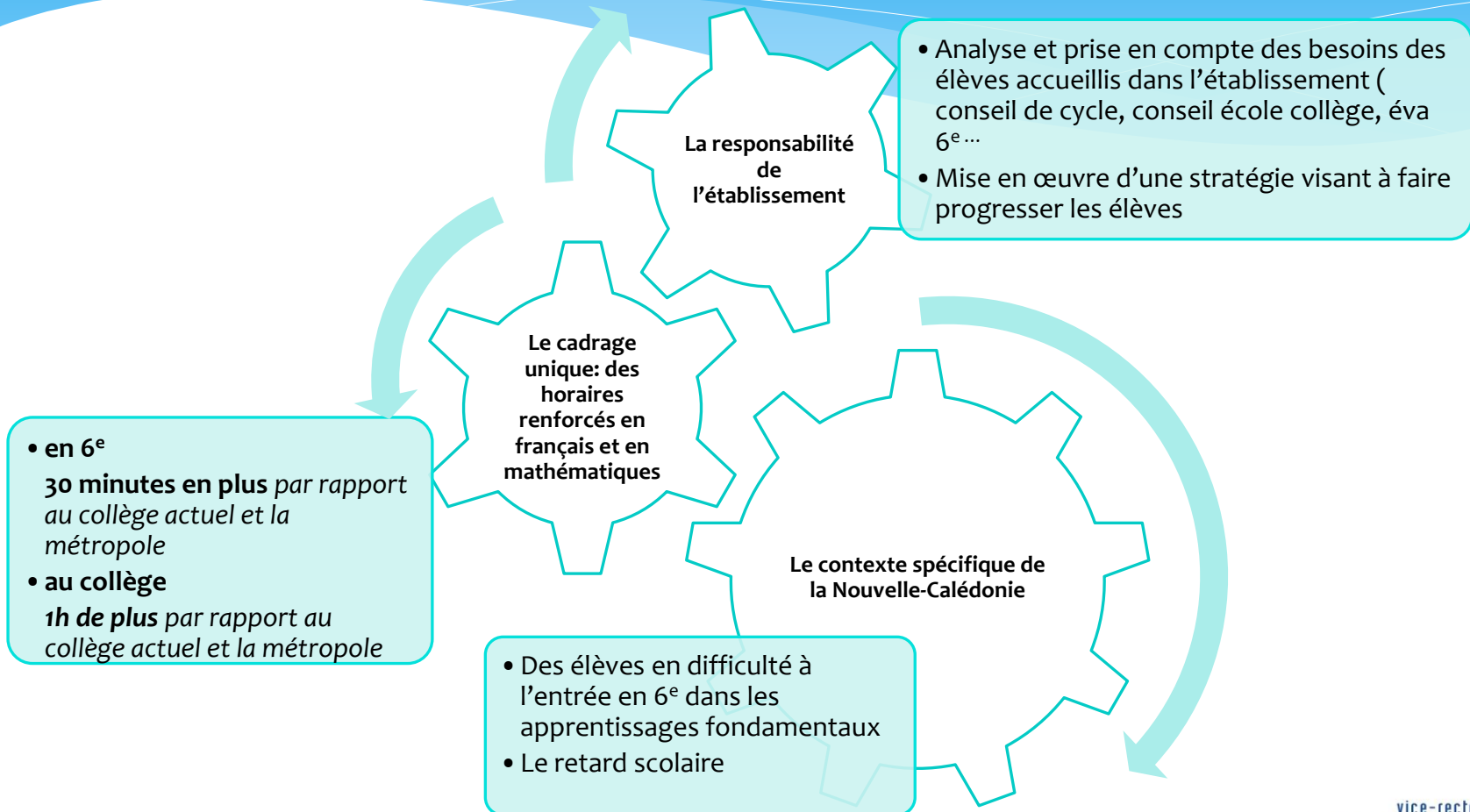
- À caractère curriculaire.

Le conseil école/collège

- Instance de régulation
 - co-pilotée,
 - pluri-catégorielle

Focus 2 : La maîtrise des langages

Le français et les mathématiques



Focus 2 : La maîtrise des langages

Les langues vivantes étrangères: une priorité

Un apprentissage dès la 5e pour la seconde langue vivante (horaire renforcé);

Une présence affirmée dans les EPI ;

La continuité des bilingues inscrite dans le cadre réglementaire ;

Enseignements de complément et section européenne;

La section internationale Franco Australienne (SIFA).

Focus 2: La maîtrise des langages

La nouvelle donne des L(C)K

**STATUT
DES
LANGUES
KANAK**



- Langues kanak : offre de formation obligatoire sous certaines conditions
- Langues kanak relevées au rang de LV2
- « Tressage des langues » : langue kanak + langue nationale + langue vivante 1

**ORGANISATION
DES
ENSEIGNEMENTS**

Assurer la continuité des apprentissages :

- En 6^{ème} et 5^{ème} dans le prolongement de l'école primaire
- LV2 dès la 5^{ème} pour les langues évaluées au baccalauréat
- Un enseignement offert en 5^e, 4^{ème} et 3^{ème} dans le cadre des enseignements de complément pour toutes les autres langues sans exclure les précédentes

Relever le niveau de compétences des enseignants

- Formation certificative des enseignants en langues kanak (VR – UNC)
 - Diplôme universitaire
 - Agrément + habilitation

Des programmes collège adossés au CECRL

Focus 3 : Le nouveau diplôme national du Brevet

700 points répartis de la façon suivante :

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- langue française
- langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- langages des arts et du corps

DOMAINE 1

Chacune des composantes du domaine 1 est évaluée sur 50 points, soit un total de **200 points**.

DOMAINE 2

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

DOMAINE 3

Chacun des domaines 2, 3, 4 et 5 est évalué sur **50 points**.

DOMAINE 4

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain

DOMAINE 5

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

direction
générale
des enseignements

Focus 3: Le nouveau diplôme national du Brevet

TROIS EPREUVES DE FIN D'ANNEE

ORAL	Porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, du parcours Avenir, du parcours citoyen ou du parcours d'éducation artistique et culturelle. Sur 100 points
ECRIT	Porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique. Sur 100 points
ECRIT	Porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Sur 100 points

OBTENTION DU DNB

Il faut un total de points au moins égal à 350 points sur 700 pour obtenir le diplôme national du Brevet.

Le diplôme délivré au candidat admis porte:

La mention «assez bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 420 sur 700

La mention «bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 490 sur 700

La mention «très bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 560 sur 700

Impulser une nouvelle organisation du collège fondée sur l'accompagnement pédagogique de tous les élèves

